



NOTES

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

18 NOV. 1983

N° : 3795

Cote B

La France et la Recherche Scientifique outre-mer ⁽¹⁾

Les grandes options

par M. Jacques BINET

Lorsque les Etats africains accédèrent à l'indépendance et lorsque à travers le monde entier on prit conscience du sous-développement et de ses problèmes, tous se tournèrent vers la recherche scientifique avec un immense espoir. Beaucoup pensaient en effet que l'inventaire des richesses potentielles était encore à faire et l'on fondait beaucoup d'espoir sur les ressources minérales, susceptibles de fournir des recettes aux budgets, d'alimenter l'embryon d'une industrie, d'employer une masse importante de main-d'œuvre. Les prix des produits agricoles, pensait-on, étaient en baisse, par un mouvement séculaire, lié à une diversification de l'industrie, à un progrès constant de la chimie et des produits de synthèse. Mais les produits miniers restaient la clef de voûte de toute vie économique. Dès la fin de la guerre, le problème de l'énergie s'était posé. Les hydrologues avaient entrepris une étude systématique des fleuves et montré que l'Afrique disposait de ressources hydro-électriques puissantes. Des progrès se dessinaient pour l'utilisation de ce potentiel. On notait aussi le progrès de techniques agricoles : par la lutte contre les maladies des plantes, par une sélection habile, par une meilleure utilisation de la fertilité naturelle, il devait être possible d'accroître considérablement le rendement.

On savait depuis longtemps que la faible population serait un obstacle à une mise en valeur sérieuse. Jadis les défrichements de plantations, les constructions de chemins de fer, les mises en culture de périmètres irrigables s'étaient heurtés à ces problèmes. Vaccinations, sulfamides et pénicilline, avaient retourné la situation sanitaire. Mais il devenait indispensable de disposer

d'études démographiques solides, de connaître des migrations, de suivre la modification des groupes sociaux. Dans le domaine des Sciences humaines comme ailleurs, les gouvernements pensaient que la recherche scientifique apportant une connaissance nouvelle allait donner les moyens d'agir plus efficacement.

Les choses ont été plus complexes. Les inventaires géologiques et miniers n'ont pas toujours découvert des gîtes miraculeux. Et de toutes façons, un gisement, fût-il riche, doit supporter des frais d'évacuation, peser ses besoins de main-d'œuvre... Les progrès agronomiques n'étaient pas négligeables. Mais il fallait les faire passer dans la pratique de paysans, peu enclins à modifier leurs traditions, peu habitués à calculer dépenses et recettes et pour qui un progrès n'atteignant pas 30 ou 40 % passait inaperçu... Et l'on a dû constater que le sociologue n'était pas un sorcier faisant des miracles et que son rôle n'était pas de manipuler la population. Certains gouvernements, même, ont considéré d'un mauvais œil les anthropologues qui s'intéressaient au passé, qui prenaient pour cadre de leurs enquêtes la tribu — unité sociale que l'on estimait dangereuse pour les unités nationales — ou la chefferie, organisation politique dépassée.

Par l'espoir excessif qu'elle avait fait naître, par la foi qu'on avait mise en elle, la recherche scientifique avait engendré partout un grand intérêt et ses problèmes se trouvaient posés dans les milieux gouvernementaux. Pensant que la recherche aurait une influence décisive sur l'orientation de l'avenir, les gouvernements se sont efforcés d'éclairer par elle leurs efforts de planification économique.

Il est donc utile de réfléchir sur la question que pose la recherche scientifique ultra-marine. Les réponses données par les divers instituts ou offices de recherche sont fort diverses. Chaque organisation est, à sa façon, une expérience originale dont il serait intéressant de tirer les leçons.

(1) N.D.L.R. : L'importance du sujet ne nous a pas permis de réunir dans ce numéro l'ensemble des notes concernant la Recherche Scientifique outre-mer. Dans un prochain numéro, nous compléterons notre documentation avec des notes sur les organismes tels que l'Institut géographique National, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, le Centre National de la Recherche Scientifique, le Bureau des Recherches géologiques et minières, ainsi que sur les organismes s'intéressant aux Sciences Humaines.

On peut, semble-t-il, grouper sous trois rubriques les problèmes posés : Quels sont les objets étudiés, qui les étudie, quelle est la nature des organismes chargés de l'étude. Enfin un rapide survol de l'évolution historique de la recherche permettra de voir comment, au cours des âges, ont été résolus ces problèmes.

I. Les objets de la recherche

L'originalité de la recherche ultra-marine est un premier point à examiner. Dans un monde qui n'a peut-être pas complètement acquis le sens de son unité, chaque Etat peut-il s'efforcer de mener à bien la totalité des recherches scientifiques ? En fait, la facilité des communications matérielles et intellectuelles permet d'éviter des gaspillages. Le voudrait-on, d'ailleurs, il serait impossible de mener auprès de chaque chaire universitaire de physique les recherches qui sont entreprises à grands frais par les pays les plus riches, une telle dispersion des ressources et du personnel serait criminelle. Une certaine concentration des objets de la recherche s'impose donc. Plutôt que de se livrer sur leur territoire national à des travaux déjà entrepris dans des laboratoires mieux équipés, les Etats africains ont, vis-à-vis de l'humanité entière, le devoir d'effectuer ou d'encourager les recherches pour lesquelles ils sont le mieux placés. Tout ce qui est lié au cadre géographique doit être étudié outre-mer : botanique, zoologie ou géologie par exemple sont liées aux terroirs. Les Sciences Humaines ou l'archéologie sont également liées à un territoire précis ; par contre les disciplines qui ne sont liées à aucun lieu n'ont pas une vocation particulière à s'implanter outre-mer. Les recherches de Physique ou de Chimie, de Mathématique ou d'Astronomie, de Biologie ou de Médecine seront plus faciles à implanter dans les pays de vieille tradition scientifique, où elles auront l'appui de toute une organisation industrielle, où le réseau de communication et la densité des chercheurs permet des échanges intenses, où le personnel compétent est plus facile à trouver.

Certains auteurs, dans un désir de lutter contre l'eurocentrisme, se demandent si la recherche en pays sous-développé ne doit pas prendre des voies originales, se fixant des objectifs différents de ceux des laboratoires de pays développés, adoptant de tout autres méthodes... L'idée peut paraître séduisante. Bien sûr, viser à une « *autarcie scientifique* » serait stupide et impossible, la vérité scientifique ne connaît pas de frontières nationales, ni raciales. Si l'on doit exiger de l'homme de science suffisamment d'ouverture d'esprit pour qu'il soit prêt à abandonner s'il y a lieu, ses façons de voir, et ses préjugés culturels, il n'en faut pas moins reconnaître l'efficacité de la science moderne.

C'est en réalité dans le domaine de la technologie que cette spécialisation de la recherche outre-mer peut jouer. Il est évident que les pays africains ou asiatiques producteurs d'huiles, de caoutchouc ou de

coton n'ont pas intérêt à consacrer des études aux produits de synthèse, aux textiles artificiels ou aux détergents tirés du charbon ou du pétrole.

Dans les pays développés où la main-d'œuvre est rare et chère, il est judicieux de mettre au point toutes les techniques qui permettent de faire des économies de personnel : emploi de machines, préfabrications, rationalisation ou simplification de toutes natures sont des progrès. Dans les zones où le sous-emploi est fréquent, il est inutile — ou parfois contre-indiqué de dépenser temps et argent pour mettre au point des mécaniques qui absorbent des capitaux fort rares et n'emploient pas le travail disponible. Valable pour l'Inde ou la Chine dont le peuplement est très fort, cette remarque ne l'est pas pour l'Afrique où les hommes sont au contraire assez rares. Mais il faut en retenir l'idée essentielle, l'invention utile est celle qui résout les problèmes locaux.

Tout ceci concerne uniquement des objectifs de recherches et des travaux de technologie. Mais dans le domaine des méthodes de recherche, des différences peuvent être relevées et ces diversités peuvent engendrer une richesse nouvelle. Il est possible en effet que des méthodes indispensables en Europe apparaissent comme inadaptées en Afrique ou en Asie, que des façons de faire valables pour l'Afrique ou l'Asie soient sans intérêt pour les chercheurs d'Europe. Si en France le chercheur dispose des cartes d'échelles satisfaisantes, il n'éprouvera peut-être pas le besoin de travailler sur des photos aériennes. Si il peut disposer, comme le statisticien d'Europe de machines enregistreuses, il n'aura pas besoin de faire exécuter des comptages routiers, et manquera de ce fait de certaines précisions qu'aurait pu lui apporter cette technique.

Malgré les préjugés, il faut aller plus loin : non seulement il est légitime et profitable que la méthodologie soit adaptée au pays, mais il est normal que la qualité même de la recherche varie selon les lieux. En effet, une première étude sur un milieu encore inconnu peut comporter des imprécisions, elle constitue cependant un grand progrès. Après avoir fait un premier tour des problèmes, il sera possible de repérer les points qui méritent une enquête plus approfondie. Prétendre d'emblée à une précision totale est coûteux et parfois inutile, procéder par approximations successives est probablement plus judicieux. Au fur et à mesure que les connaissances se précisent, les observations devront se faire plus serrées et porter sur les éléments les plus révélateurs.

A travers cette idée, nous avons abordé la distinction souvent faite entre la « *recherche fondamentale* » et la « *recherche appliquée* ». La différence est peut-être moins marquée que ne le pensent en général les chercheurs. Ceux-ci s'inquiètent, en effet, car « *recherche appliquée* » signifie pour eux contrainte rigoureuse de production, limitation à un horizon volontairement ré-

duit, fixation d'un cadre bridant la liberté des chercheurs, cantonnement à des objectifs modestes. De son côté, l'Etat qui les emploie ou les héberge craint que *recherche fondamentale* ne signifie contemplation gratuite, spéculations intellectuelles, sans rapport avec la vie et allongement indû des délais.

En réalité, il s'agit d'une méfiance réciproque, née de l'absence de contacts plutôt que d'une opposition d'intérêts. Il est évident que recherche appliquée et fondamentale sont profondément liées, que la pensée du chercheur — ou sa chance — ne peuvent pas être soumis aux mêmes règles de productivité que le travail mécanique. On constate souvent qu'une étude mène à des prolongements inattendus et qu'il faut conserver une certaine souplesse d'esprit pour réadapter selon les besoins les plans, les moyens, et les objectifs. Aussi est-il imprudent de prétendre trancher la question. Dire que la recherche outre-mer doit se limiter à la recherche appliquée serait à la fois vexant et déraisonnable. Vexant pour les chercheurs, qui penseraient qu'on les écarte des questions cruciales, vexant pour les Etats, qui pourraient se croire écartés des sources de savoir et penser que les pays développés cherchent à conserver pour eux le noyau même de la connaissance et à en interdire l'accès aux sous-développés. Ce serait aussi déraisonnable puisque le clivage entre fondamental et appliqué n'est pas toujours évident.

Les discussions sur la liberté de la recherche ou son contrôle, doivent être vues dans la même perspective. Pressés de voir des résultats, inquiets de pouvoir insérer ces résultats dans l'élaboration d'un plan de développement, les services ou les ministres voudraient avoir devant eux des chercheurs intégrés dans une organisation cohérente et hiérarchisée. Les chercheurs redoutent cette discipline, ils craignent d'être pris par des tâches administratives ou accablés de compte rendus ou de commissions.

L'individualisme se trouve à l'aise dans une étude où chacun a son territoire, où chaque discipline forme un ensemble. Aussi les questions de mono ou de pluridisciplinarité se posent-elles. Les arguments de part et d'autre ne manquent pas. Certes, plus une science se développe, moins elle laisse au savant le loisir de réfléchir à un panorama global. Mais d'un autre côté, les comparaisons inter-disciplinaires sont presque toujours fructueuses. Surtout on s'aperçoit que la complexité inhérente à l'homme et à ses groupes sociaux s'accommode mal de vues étroitement spécialisées. Cela est peut-être plus net encore dans les perspectives du développement, n'importe quel progrès de phytopathologie par exemple entraîne des conséquences économiques, qui, à leur tour, modifient les données sociologiques. Peut-être faut-il ajouter que l'état actuel des connaissances sur l'Afrique, encore limité, rend plus facile et plus nécessaire une approche pluridisciplinaire. Sur ce point précis, les normes et les distinctions en usage en Europe sont moins efficaces outre-mer. Le pédologue peut appor-

ter au linguiste des vocabulaires techniques en langues locales, le linguiste peut aider le sociologue à retrouver à travers les étymologies le sens et la coloration affective des institutions.

On comprendrait bien que les Etats cherchent à poser à la recherche des questions précises, qu'ils essaient de fixer des délais et de contrôler ou d'activer les travaux pour obtenir des réponses aux problèmes posés. Bien souvent il n'en est pas ainsi. Ministres et services expriment rarement des points sur lesquels ils souhaitent une étude. Ils escomptent une efficacité globale. Cet état d'esprit est parfaitement compréhensible et se rencontre souvent aussi en Europe. Mais il doit logiquement s'accompagner de patience et de confiance.

Apparemment désireux de sauvegarder son indépendance, le chercheur est parfois gêné de n'être pas mêlé davantage à la vie du pays. L'idée que ses travaux sont attendus, que l'on compte avec impatience sur ses résultats peut lui être tonique. La formulation de questions originales par des esprits non prévenus, la nécessité d'expliquer en termes clairs des résultats techniques, sont souvent une bonne occasion pour le chercheur de voir son travail sous un jour nouveau. Recherche libre, recherche contrôlée, chaque solution peut avoir ses défenseurs et de bons arguments peuvent être avancés d'un côté comme de l'autre. Il reste à savoir comment peut s'organiser un contrôle.

Recherche fondamentale ou recherche appliquée, organisée ou individualiste, mono ou pluridisciplinaire, il reste qu'elle doit se consacrer essentiellement aux problèmes scientifiques locaux et en particulier à tout ce qui est lié au développement. Cela ne va pas toujours sans difficulté. La notion de développement est complexe et peut s'entendre de mille façons : accroître une production minière, augmenter les revenus monétaires, c'est développer — mais ce peut-être aussi tarir la culture traditionnelle et désorganiser la vie sociale. Il est donc essentiel de veiller à un équilibre harmonieux entre les diverses recherches et les diverses disciplines, sans se laisser aller à un passeisme stérilissant ni à un modernisme qui ferait litière de valeurs culturelles locales.

Plus impérieusement nécessaire peut-être qu'en Europe, facilité par le fait que les connaissances restent encore limitées, la pluridisciplinarité reste difficile car elle exige, comme partout, une extrême souplesse pour accepter les objectifs et les méthodes des diverses sciences.

II. Quels chercheurs

Les problèmes qui se posent à la recherche de ce fait ne sont pas tellement des problèmes raciaux. S'il y a des chercheurs africains qui souhaitent travailler dans leur Etat d'origine, il est évident qu'ils doivent pouvoir y exercer leurs fonctions. Mais le fait est que le nombre de chercheurs africains est encore infime, toutes sortes d'emplois plus importants, plus rémunérateurs, plus décoratifs, ont attiré les élites intellectuelles. Le phénomène

de fuite des cerveaux a été maintes fois décrit et déploré. Il faut pourtant dire que les chercheurs autochtones ne sont pas toujours en position facile : en sciences humaines par exemple, leur sens de l'observation peut se trouver émoussé par l'habitude ; un œil neuf peut voir des choses sous un aspect nouveau. La lecture d'enquêtes sociologiques faites par des Américains dans des villages français le montre bien. D'ailleurs il est parfois bien commode d'être étranger pour ne pas se trouver mêlé à des intrigues locales. De toute façon, il est souhaitable que le chercheur ne soit pas cantonné dans une zone étroite, qu'il puisse avoir connaissance d'autres « terrains » où les questions peuvent se poser de façon différente, qu'il puisse confronter des méthodes et des idées avec celles d'autres chercheurs. Ainsi il lui sera plus facile de lutter contre la routine et de se renouveler.

Certains pensent que le chercheur doit vivre au maximum outre-mer et y réaliser tout son travail, des observations et des expérimentations jusqu'aux écrits mettant définitivement au point l'expression de sa pensée. D'autres estiment que le séjour outre-mer doit se limiter à la collecte des données et à la réalisation des expériences sur le terrain, les travaux de laboratoire et l'élaboration finale se faisant mieux dans des pays où la documentation écrite est meilleure ; où les laboratoires sont mieux équipés. Il semble bien, en effet que des périodes de « ressourcement » sont indispensables. Elles permettent de renouveler les contacts intellectuels, de suivre l'évolution générale des esprits dans les secteurs de pointe, de sortir d'un extrême cloisonnement à la fois disciplinaire et géographique. Une sorte de fermentation intellectuelle se produit lorsqu'une certaine concentration humaine est atteinte. Le chercheur d'outre-mer, a besoin de participer à cette vie. Au fond, on retrouve là tout simplement, le besoin qui a donné naissance à tous les congrès.

En Afrique comme en Europe, il faut se poser la question du statut réservé au chercheur. Spécialiste ou amateur, fonctionnaire engagé dans une carrière qui durera des décennies, ou contractuel dont l'emploi sera soumis à des renouvellements périodiques ; selon les organismes, diverses solutions ont été adoptées sans que l'on puisse avec certitude affirmer que l'une est toujours la meilleure. Le rôle des amateurs a été et reste important. Il ne faut pas perdre de vue la documentation énorme amassée par des hommes qui, hors de leur travail professionnel, se passionnaient pour les insectes ou les orchidées, pour l'ethnographie, la linguistique ou l'histoire. Missionnaires et administrateurs ont fourni les premiers documents, répertorié les domaines à explorer, expérimenté les méthodes. On se réfère toujours en ethnologie, en sociologie ou en linguistique aux travaux d'un Delafosse ou d'un Leenhardt, d'un Paul Hazoumé ou d'un Moussa Traoré, pour ne pas citer le cas, plus rare, du chef Bamoun Njoya qui, dès 1905, faisait collecter et noter, dans l'écriture qu'il avait inventée, les traditions historiques de son peuple.

Par des allocations ou des bourses de recherche, certaines institutions encouragent l'activité des chercheurs préparant une thèse et consacrant quelques années à l'outre-mer. Cette solution est fort intéressante dans la mesure où elle permet de tester des vocations. Mais elle serait difficilement applicable là où il faut des équipements importants, des études de longue haleine. Une certaine stabilité s'impose alors.

Il faut d'ailleurs en préciser les limites et il est difficile de le faire de façon abstraite. En vieillissant, certains chercheurs ne pourront plus faire les épuisantes missions sur le terrain que demande leur discipline. Certains pourront jouer un rôle de synthèse, coordonnant et dirigeant l'effort des hommes, confrontant ou regroupant les idées. D'autres joueront un rôle d'enseignement, d'autres s'orienteront vers l'organisation ou l'administration de la recherche... Il est souhaitable que la souplesse des institutions permette d'utiliser au mieux les talents en assurant à la fois mobilité et permanence. Pour cela, il est souvent nécessaire que les organismes de recherche soient reliés en de vastes ensembles, permettant mutations, échanges, réorientations.

III. Comment organiser la recherche

Si l'on examine les normes d'organisation à adopter, des questions subsidiaires se posent immédiatement qui permettent peu à peu d'éclairer le sujet. Faut-il envisager une recherche publique ou une recherche privée, une recherche nationale ou internationale, bilatérale ou plurilatérale, une recherche liée à l'enseignement ou spécialisée.

Plusieurs Etats ont pensé qu'il était nécessaire de nationaliser les instituts de recherche. Ont-ils été mus par le souci de prestige, par le désir d'avoir un contrôle efficace sur les chercheurs, par la volonté d'assurer des débouchés aux chercheurs nationaux ? Ont-ils pensé que l'indépendance nationale risquait de se trouver hypothéquée si les recherches étaient menées par des étrangers, en fonction de préoccupations autres que celles du pays. Des mesures de nationalisation peuvent se justifier si elles sont suivies d'une réorientation de la politique de recherche, si elles s'accompagnent de questions précises posées aux chercheurs, d'une insertion de leurs travaux dans le développement de la planification locale. On peut alors penser que la nationalisation correspond à un besoin éprouvé. Ce désir de contrôler les recherches procède parfois d'une méfiance un peu élémentaire, comme si la terre africaine recelait toujours dans ses flancs des trésors, et comme si le chercheur avait intérêt à dissimuler ses découvertes, soit dans l'inventaire des ressources naturelles, soit dans les techniques mises au point.

Imaginer que la recherche puisse être uniquement nationale est à peu près utopique. Aucun Etat, sauf les deux plus puissants, ne peut prétendre être présent partout sur le front de la découverte, encore moins y

tenir une place glorieuse. L'équipement des laboratoires est coûteux, les cerveaux formés sont rares dans certaines disciplines. Une élémentaire appréciation statistique permet de penser que les chances de rencontrer des génies sont en raison directe du chiffre total de la population. Même si le degré de culture scientifique était partout homogène, même si la curiosité et le goût pour la pensée rationnelle était partout semblable, ce qui n'est pas forcément évident, les chances de découvertes seraient 10 fois moindre dans un pays de 5 millions d'habitants que dans un pays de 50 millions d'habitants.

Dans beaucoup d'Etats africains, les instituts de recherche avaient été mis sur pied par l'ancienne puissance coloniale. Les chercheurs, les organisations sont, selon les lieux, français, belges ou anglais. Parfois le caractère international, multinational, semble préférable, soit que l'Etat hôte recrute pour ses stations d'essais des chercheurs de tout pays, soit que des organisations internationales créent des centres de recherche. L'intention qui anime cette recherche de plurinationalité est bien claire et paraît assez judicieuse. Mais en réalité les résultats ne semblent pas probants. Une équipe homogène est plus facile à organiser, son rendement est infiniment meilleur, même lorsqu'aucune tension n'est engendrée par la diversité des idéologies politiques, les différences de niveau universitaire, les divergences de méthodes, la difficulté à saisir les nuances de la pensée, la diversité des modes de raisonnement et d'expression font qu'un groupe international de chercheurs a peine à sortir des sentiers battus. Tant qu'il s'agit d'exposer, en congrès, les résultats obtenus, tout va à peu près bien. Dès que les facultés de création doivent être sollicitées, les choses deviennent difficiles.

On peut se demander si la recherche doit être publique ou privée, menée par des instituts d'Etat ou par des organismes privés. En faveur d'instituts privés on invoque la traditionnelle souplesse financière, la recherche de simplification et de légèreté, la propension naturelle à chercher le rendement. Mais dans les secteurs où la rentabilité est peu probable qui ferait des recherches ? Des organismes d'Etat ne sont-ils pas indispensables pour assurer une gestion équitable, sans favoriser un groupe d'intérêt ou un secteur économique. L'avantage évident de la recherche privée est la facilité de son financement. En effet elle naît parfois de dons à des fondations, comme c'est souvent le cas aux U.S.A., parfois aussi de cotisations perçues sur les exportations des produits qu'il s'agit d'améliorer.

La recherche doit-elle être liée à l'enseignement ? En fait la question pourrait être posée d'autres façons. Il est souhaitable que les chercheurs aient l'occasion, en enseignant, de communiquer leurs connaissances et de former d'autres chercheurs, mais si un professeur voit son prestige accru de ses qualités de chercheur, il n'est pas toujours évident qu'un bon chercheur fasse toujours un bon professeur. Outre ses qualités de pédagogue,

l'enseignant a besoin généralement d'un talent particulier pour présenter une synthèse. Le chercheur est parfois l'homme de l'analyse. Il doit être doué d'imagination alors que le professeur communique le savoir acquis ou tout au moins les modes d'acquisition et de critique du savoir. Un grand professeur n'est pas nécessairement un chercheur génial, et réciproquement.

La recherche se trouve souvent liée à l'enseignement par une continuité dans l'espace. Les laboratoires sont rattachés aux chaires professorales, les instituts d'université exécutent le travail de recherche. Ces solutions sont souvent excellentes en fournissant une utilisation à plein temps de personnel, mais elles peuvent aussi faire de la recherche une servante de l'enseignement, ce qui est dangereux pour l'avenir. En effet les servitudes de l'enseignement sont évidentes. L'auditoire est là, les programmes sont relativement contraignants, des hommes attendent que l'université leur fournisse une formation utilisable. L'enseignement a besoin de certitudes, alors que la recherche est tissée d'interrogations, de demi-échecs, de reprises. La tentation est grande de mettre l'accent sur ce qui est dans la ligne des préoccupations et de négliger ce qui paraît trop original. Toutes sortes d'arguments peuvent être présentés sur les liens à nouer ou les différences entre recherche et enseignement.

A un moment ou à l'autre, toutes ces questions se sont posées et des solutions diverses leur ont été données. Il est bon d'étudier à travers l'expérience des groupes qui pratiquent la recherche ce qui a donné de bons résultats et ce qui en a donné de moins bons.

Evolution historique

Un bref survol historique va nous permettre de constater que toutes ces options ont été successivement essayées. En même temps, on remarque que les activités de recherche orientées d'abord vers l'inventaire des phénomènes se sont dirigées plus tardivement vers l'expérimentation.

Dès les premières découvertes, la curiosité des Européens est éveillée : ils s'intéressent aux activités artisanales des peuples d'Amérique ou d'Afrique : A. Dürer par exemple achète des armes, des boucliers, des cornes de buffle. Très tôt les voyageurs publient des descriptions de plantes ou d'animaux, dès le XVII^e siècle le Jardin du Roi réunit des spécimens de plantes. M. de Buffon fournit un bel exemple de chercheur, travaillant sur des matériaux qui lui sont fournis par des correspondants d'outre-mer. Le Muséum dont les objectifs étaient à l'origine utilitaire (Jardin des apothicaires), s'efforce de faire un inventaire de la terre. L'Histoire Naturelle de Buffon étudie le règne végétal, le règne animal, et les minéraux... Description et classification sont ses soucis.

Dès le XVIII^e siècle, en Afrique, la recherche scientifique est implantée : le jardin botanique de Hann est créé près de Dakar. A leur retour des Indes et d'Extrême-Orient, les voiliers y déposent des plants qui sont mis en terre. D'autres navires, partant pour les Antilles y prennent les espèces végétales que l'on veut y introduire. La recherche appliquée va de pair avec la recherche fondamentale des systématiciens.

Dans le domaine des Sciences Humaines, les voyageurs décrivent les peuples et leur coutumes. Mais très vite des études linguistiques sont entreprises, des vocabulaires sont relevés. Dès 1720, un cours d'éthiopien était professé au Collège de France. Une école des jeunes langues, créée par Colbert en 1669 préparait des traducteurs pour les pays d'Orient : elle deviendra en 1795 l'école des Langues Orientales.

Faut-il, pour évoquer la recherche implantée outre-mer, rappeler le nom d'Adanson qui fut un botaniste éminent du XVIII^e siècle, faut-il rappeler M. Richard, dont le jardin d'essais donna son nom à Richard-Toll au Sénégal.

Au long du XVIII^e siècle et au début du XIX^e des expéditions navales sillonnent les océans pour parfaire la découverte du monde, géographie, astronomie, physique du globe sont les objectifs principaux des recherches. Puis dans le courant du XIX^e siècle, la curiosité géographique s'exerce sur les routes terrestres : l'Afrique est parcourue et les notes des voyageurs contiennent maintes remarques intéressantes sur le mode de vie des populations.

Des sociétés de géographie, des comités privés encouragent l'exploration et assurent une diffusion des documents ramenés. Le Comité de l'Afrique Française mérite une mention spéciale : lieu de rencontre des militaires, ou des fonctionnaires, dont le but est la grandeur de la patrie, et des industriels ou commerçants désireux de développer le commerce, le Comité de l'Afrique Française va jouer un grand rôle dans l'expansion coloniale. Il sera en même temps un appui précieux pour de nombreux chercheurs, à une époque où n'existe aucune organisation de recherche spécialisée.

C'est dans les milieux parisiens proches du comité d'Afrique Française, que va naître en 1922 l'Académie des Sciences Coloniales. Ici encore il ne s'agit pas d'un service de recherche proprement dit, mais d'un organisme qui permet d'encourager les chercheurs en les arrachant à leur solitude et en valorisant leurs travaux.

A partir de 1919, le Comité d'études historiques et scientifiques de l'A.O.F. va aiguillonner la curiosité des fonctionnaires, des commerçants ou de missionnaires résidant outre-mer. Soutenu modestement par des fonds du gouvernement général, il recueillera les notes des correspondants éparpillés dans des brousses lointaines. Il permettra aux spécialistes de trouver un public et

d'entreprendre des confrontations fructueuses. Dès ses débuts, il encourage des chercheurs africains ethnologues, ou linguistes... sans mettre, peut-être, l'accent sur une pluridisciplinarité totale ; le Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'A.O.F. apprend aux spécialistes de diverses disciplines à se connaître et à dépasser les cadres disciplinaires trop rigides. Tout au long de cette période coloniale, le service de l'enseignement joue un rôle important. Des instituteurs africains s'intéressent à l'observation des coutumes locales et publient d'intéressantes monographies.

A Madagascar, l'évolution est un peu plus hâtive. Dès la conquête, Galliéni a su grouper en une académie malgache toutes ces personnalités, malgaches et étrangères intéressées à la vie scientifique ; cette académie joue le rôle qui sera plus tard celui du comité d'Etudes Historiques de l'A.O.F.

On voit que durant toute cette période la recherche reste le fait de chercheurs bénévoles. Solution évidemment peu coûteuse pour les finances publiques.

Chargées de la formation du personnel administratif destiné à servir outre-mer, l'Ecole Coloniale, devenue en 1934 l'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer, et l'Ecole Supérieure d'Agriculture Tropicale de Nogent, l'Institut de Médecine vétérinaire exotique, etc. vont être, par leurs professeurs et par leurs élèves, des maillons essentiels de la recherche outre-mer.

Le Muséum d'Histoire Naturelle, l'ancien Jardin du Roi, poursuit son activité. Centre de formation et d'enseignement, il est en même temps organisateur de recherche scientifique. Son rôle dans l'inventaire de la faune et de la flore ultra marine est déjà considérable. Le développement de l'anthropologie physique puis de l'ethnologie va lui donner une nouvelle dimension. En effet le Musée de l'Homme fonctionnant comme un des services du Muséum, enverra outre-mer de nombreux chargés de mission qui récolteront des documents de toutes sortes. Avec le Muséum, la recherche est une profession exercée pour elle-même.

La création de l'I.F.A.N. souligne cette évolution. Dès sa création l'Institut Français d'Afrique Noire reprend le souci de pluridisciplinarité qui caractérisait le Comité d'études Scientifiques et Historiques. Ses cadres, des chercheurs spécialistes se consacrent à la conservation des documents de toutes sortes et fondent des musées dans les divers territoires.

La création des Instituts Pasteur manifeste une autre tendance. C'est une fondation privée qui organise la recherche. Installé en Afrique noire, l'Indochine, à Madagascar, l'Institut Pasteur y a obtenu des résultats prodigieux qui ont permis de mettre fin à des fléaux qui décimaient l'humanité.

Le C.N.R.S., organisé en 1933 permettait de fournir quelques moyens aux chercheurs et, dès l'origine, des

missions étaient lancées sous son égide. Financées par l'Etat français, les missions du C.N.R.S. étaient en général temporaires et n'avaient pas des liens bien étroits avec les préoccupations des pouvoirs locaux.

Avec l'exposition coloniale, un mouvement d'opinion se dessinait pour une meilleure connaissance scientifique de ce qui était alors l'Empire français. Les perspectives de développement économique et en particulier agricole entraînaient à créer l'outillage public indispensable. En 1938, un « *fonds de solidarité coloniale* » allait permettre de consacrer quelques crédits à des études d'agronomie ou de zootechnie. A l'instigation de ce qui se faisait en France pour certains produits, on adoptait l'idée de faire payer aux produits exportés des taxes destinées à financer les recherches. De ces idées sont sortis les instituts spécialisés : Institut des fruits et agrumes, I.R.H.O., I.R.C.T... dont le statut parastatal devait assurer la souplesse. Un peu plus tard, à la fin de la guerre l'O.R.S.C. qui deviendra l'O.R.S.T.O.M. était créé dans un esprit différent : il devait assurer une organisation d'ensemble à la recherche et permettre une synthèse de tout ce qui s'esquissait par ailleurs. L'O.R.S.C. était orienté vers la pluridisciplinarité. Alimenté en crédits par l'Etat, il reprenait une direction esquissée par le C.N.R.S., mais organisait une implantation outre-mer systématique.

Dès avant la guerre la nécessité d'une documentation statistique était apparue : des services de statistiques furent créés, dont le personnel d'encadrement était fourni par des services métropolitains : aussi par des missions d'études, et des détachements, l'I.N.S.E.E. était amenée à travailler outre-mer. L'Institut géographique national, de la même façon, entreprenait de vastes travaux de cartographie.

Des offices de recherche se trouvaient donc mis en place, liés à l'origine à l'Etat et rendus indépendants par le succès de leurs travaux. C'est ainsi que le B.R.G.M. a acquis une totale autonomie économique.

Diverses sociétés d'études, fondées avec des capitaux privés ou semi-publics se sont développées avec l'essor de la planification : pour étayer les hypothèses des planificateurs, pour éviter des dépenses inutiles, les territoires d'outre-mer, puis les jeunes Etats qui en sont nés eurent recours à des groupes d'études qui exécutaient à la commande, et dans des délais souvent très brefs des travaux divers, d'inventaires de ressources, de mesure des niveaux de vie...

Au moment des indépendances, un certain nombre d'instituts locaux se trouveront nationalisés. Avec la création des universités de Dakar, d'Abidjan ou de Tananarive, des instituts divers se créent et la recherche universitaire trouvera un champ nouveau. Cela rend manifeste la liaison si souvent décrite entre l'Université et recherches : déjà en 1880, à la création de l'Université d'Alger on avait assisté à une floraison de recherches

africanistes dans les disciplines les plus diverses. Ici le mouvement ne fait que débiter et il est trop tôt encore pour parler de résultats. Mais les choses ne vont pas toujours pour le mieux dans les Sciences Humaines. Certains Etats acceptent mal les nostalgies passées qu'ils attribuent à l'éthnologie, et les critiques sociales qu'ils croient liées à la sociologie.

Nationalisations, contrats pour la planification, instituts locaux risquent de donner à la recherche scientifique des horizons un peu étroits en limitant les objectifs du chercheur à des Etats de dimension limitée.

Par un hasard fort heureux, la C.C.T.A.-C.S.A., créée dans les années 50, avait attiré l'attention sur le caractère régional de certains problèmes. Dépassant les frontières des territoires, amenant les chercheurs anglais ou belges à confronter leurs travaux avec ceux de leurs confrères français elle avait aidé à un utile élargissement des perspectives.

L'intervention d'organismes internationaux élargit encore cette tendance, non seulement en internationalisant les sujets étudiés ou les ressources, mais en proposant une internationalisation des équipes de recherches. L'U.N.E.S.C.O., l'O.M.S., la F.A.O. suscitent parfois des équipes de recherches sur des points précis. Recherches appliquées plus souvent d'ailleurs que recherches fondamentales. En orientant vers un but commun des chercheurs de provenances fort diverses, ces entreprises constituent une tentative originale, pour dépasser les limites régionales et culturelles de chacun. Sans avoir leurs chercheurs propres, les organisations internationales peuvent encourager un esprit nouveau. Quels que soient les résultats, ces équipes verront peut-être les premiers pas d'un type d'homme nouveau : le chercheur citoyen du monde.

*
**

La recherche scientifique est donc un monde extrêmement divers. Toutes sortes de problèmes d'organisation ont été abordés et résolus selon les circonstances.

Cependant, quel que soient les principes d'organisation qui sont adoptés, les qualités des hommes conditionnent en fin de compte le succès.

C'est un facteur difficile à poser en équations claires. A côté de facteurs intellectuels, à côté de la connaissance, de la méthode, de l'imagination, il y a toutes sortes de facteurs caractériels, comme l'aptitude à une remise en cause constante, à une coopération avec autrui... Cela n'est pas facile à mettre en lumière. Une des nécessités est donc de construire des cadres assez larges pour que les individualités s'y trouvent à l'aise sans pourtant avoir l'impression de se dissoudre dans une indifférence totale.

Encourager la recherche et l'organiser est une chose indispensable. Mais il n'est pas moins nécessaire d'as-

sur une diffusion des résultats. La documentation doit pouvoir être mise à la disposition de qui en a besoin, cela ne peut concerner qu'un public déjà averti de techniciens. Il faut une diffusion particulièrement mise au point pour répandre dans les milieux populaires les connaissances utiles.

A un degré plus élevé, tous les Etats éprouvent le besoin de mettre sur pied des comités de coordination de la recherche. Parfois, comme en France, un Secrétariat d'Etat ou un ministère est chargé de cette mission, parfois un comité siège auprès des services du Plan. Cet organisme, par les questions qu'il pose, peut orienter les efforts des chercheurs. Mais il reste que des choix doivent être faits. C'est le rôle des pouvoirs publics de décider des grandes orientations, de mesurer l'importance proportionnelle à accorder aux aspects sociaux ou à la production, à l'agriculture ou à l'industrie. C'est en dernière analyse aux peuples, par leurs gouvernements, de dire s'ils veulent s'orienter vers un modernisme total ou vers un renouvellement des traditions. La civilisation occidentale a ses grandeurs, elle a aussi ses tares ; s'aura-t-elle être adoptée en bloc ou modifiée selon des besoins locaux ? Ici le chercheur doit s'effacer devant les hommes politiques, qui, seuls, peuvent définir le projet de civilisation qu'ils se donnent pour but.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

I. — Liste des Instituts, laboratoires et chercheurs

Etablir la liste des organismes reliés à l'Etat est relativement facile. Mais des bureaux d'études, instituts privés ou professionnels font parfois des recherches. Les divers annuaires indiqués ci-dessous permettent d'établir des listes.

— Africanistes spécialistes des Sciences Sociales, UNESCO, Mouton, 1963.

— Annuaire de l'Education Nationale — Institut de Recherches pédagogiques Paris (annuel) ; outre la liste des établissements d'enseignement, donne la liste des centres d'études, instituts, etc. — dépendant du Ministère de l'Education Nationale.

— Annuaire des entreprises et organismes d'outre-mer, édit. Moreux, 190, Bd Haussmann, donne la liste des services et organismes officiels et professionnels, ainsi que la liste des entreprises, Etat par Etat.

— Catalogue des Instituts et Programmes de développement économique et social TI Formation, TII Recherche, (périodique), Office européen de coopération pour le développement économique OECE.

— CARDAN, Recherche enseignement documentation africaniste francophone, (périodique).

— Europe France Outre-mer - Afrique d'expression française et Madagascar, n° spécial annuel en juin. Documentation sur les organismes interafricains, sur les Etats et leur services, sur les organismes de coopération technique.

— Répertoire National des laboratoires. Délégation générale à la Recherche Scientifique, éd. Documentation Française, 31, quai Voltaire, Paris - publiée en de nombreux volumes, discipline par discipline en distinguant recherche universitaire et non universitaire, recherche industrielle,

agronomique, la liste et la description des unités de recherches, des thèmes, des publications et dans une autre collection la liste des chercheurs. Tables alphabétiques, et index des matières permettent de faire des recherches dans un ensemble où les questions africaines ont une place relativement limitée.

— World of learning — Europa Publication Ltd., 18 Bedford S.W.C.I., (annuel), indique par pays et par université les chaires d'enseignement, les instituts qui leur sont rattachés, les organismes de recherche.

II. — Bibliographie

En certains Etats on publie périodiquement des bibliographies qui contiennent des travaux des chercheurs (Bibliographie Annuelle de Madagascar). Citons seulement, comme un exemple récent : L. Draquet - Répertoire bibliographique des études de Sciences humaines 1967-1970 - ronéo, ORSTOM.

Des ouvrages présentent de façon synthétique l'ensemble d'une documentation : pour les statistiques, l'annuaire statistique OCAM 1968 - Conférence OCAM 1970 - présente en 315 p. Etat par Etat tous les chiffres démographiques, sociaux, économiques, financiers, production, transports, prix, échanges, consommation des ménages, budgets, comptes économiques - cet ouvrage, établi avec la collaboration de l'INSEE, fait le point des publications statistiques.

Des bibliographies ont été établies par sujet comme :

— Bibliographie hydrologique africaine - Rodier - UNESCO, Ed. Masson, 1963 -, la Bibliographie géologique de l'Afrique CCTA, ou la Bibliographie de l'utilisation des produits agricoles E. Henderson FAO Rome 1965, 225 p.

— La CEDESA, 42, rue du Commerce, Bruxelles, publie des enquêtes et répertoires bibliographiques en regroupant par thèmes :

— Le CARDAN (Centre d'analyse et de recherches documentaires par l'Afrique Noire) publie un dépouillement des périodiques (Sciences Humaines), en collaboration avec l'Institut International Africain sous le titre Analyses Africanistes, (éd. Mouton, 7, rue Dupuytren, Paris).

— Les Instituts orientés vers l'agronomie (Institut de Recherche sur les Huiles et Oléagineux - IFAT...), tiennent à jour une bibliographie de leur secteur et en publient les éléments dans leurs revues ou à part (IRAT : Catalogue des travaux... Mauritanie Sénégal 1924-1967 - Centre de Recherches de Bambey 1968, 177 p.).

— L'IFAC annexe à sa revue. « Fruits d'outre-mer », (mensuel - 6, rue Général Clergerie, Paris) une documentation analytique et des index.

Déjà une liste des périodiques est fort utile comme la « liste Mondiale des périodiques spécialisés - Etudes africaines - Maison des Sciences de l'Homme » établie par le CARDAN - édité par Mouton avec index géographique, index par titres, index par institutions.

L'ouvrage de P. Brasseur et J.F. Maurel - sources bibliographiques de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique équatoriale - édité par la Bibliothèque de l'Université de Dakar, 1970 - reprend l'inventaire des catalogues d'archives, des bibliographies publiées, des répertoires, des listes collections de périodiques - journaux officiels... Les rubriques sont classées par discipline et par Etat - Les auteurs donnent la liste des instituts et centres d'études divers.

— Guide Bibliographique du Monde Noir - Yaoundé, 1971, Université du Cameroun, (Littérature Ethnologue. Bibliographie des bibliographies).